

Chapitre 1

La culture matérielle de la diplomatie. Les cadeaux diplomatiques des ambassades françaises au Siam à la fin du XVII^e siècle : entre réciprocité et incommensurabilité¹

Giorgio RIELLO
Professeur d'histoire globale
Université de Warwick, Grande-Bretagne

Au début de la période moderne, nul ambassadeur représentant un roi ou un empereur n'aurait été jugé digne d'être reçu par un autre souverain ou sa cour s'il n'offrait pas les cadeaux de circonstance, des objets à usage personnel ou décoratif souvent de grande valeur : articles d'orfèvrerie en or ou en argent, bijoux, horloges, vases en porcelaine et récipients en nacre. Les cadeaux étaient au centre des cérémonies qui accompagnaient la réception officielle des ambassadeurs et dont la chorégraphie était soigneusement mise en scène en Asie comme en Europe. Les échanges d'ambassades dans les années 1680 entre les royaumes distants de France et de Siam n'échappaient pas à la règle. La relation entre la France et le Siam est particulièrement bien connue en raison des nombreuses recherches menées sur l'ambassade siamoise à Versailles en 1686. Réputée la première, la réception des ambassadeurs de Phra Narai, roi de Siam de 1656 à 1688, par Louis XIV eut un écho retentissant². Les cadeaux offerts par les ambassadeurs siamois au souverain français contribuèrent largement à la renommée de l'événement³. Ils furent considérés comme un indicateur à la fois de la haute valeur culturelle attribuée aux biens asiatiques, et de l'influence et du pouvoir que le roi français exerçait sur les souverains tant européens qu'asiatiques⁴. Toutefois, les ambassades

¹ Traduit par Pascale-Marie Deschamps. L'auteur remercie Olivier Raveux pour son aide archivistique et Claire Tang pour son assistance. Les recherches pour cet article ont été financées par le Leverhulme Trust (Philip Leverhulme Prize). Je remercie Cambridge University Press de m'avoir permis d'utiliser ici des documents publiés dans Giorgio RIELLO, « "With Great Pomp and Magnificence" : Royal Gifts and the Embassies between Siam and France in the late Seventeenth Century », in Zoltán BIEDERMANN *et al.* (éds), *Global Gifts : The Material Culture of Diplomacy in Early Modern Eurasia*, New York, Cambridge University Press, 2018, p. 235-265.

² Michel JACQ-HERGOUALC'H, « Les ambassadeurs siamois à Versailles le 1^{er} septembre 1686 dans un bas-relief en bronze », *Journal of the Siam Society*, n° 72, 1984, p. 19-35 ; Michael SMITHIES, « The Travels in France of the Siamese Ambassadors 1686-7 », *Journal of the Siam Society*, n°77.2, 1989, p. 59-70 ; Dirk van der CRUYSSSE, « Aspects of Siamese-French Relations During the Seventeenth Century », *Journal of the Siam Society*, n° 80.1, 1992, p. 63-69 ; Ronald S. LOVE, « Rituals of Majesty : France, Siam, and Court Spectacle in Royal Image-Building at Versailles in 1685 and 1686 », *Canadian Journal of History*, n°31.2, 1996, p. 171-189 ; Michel JACQ-HERGOUALC'H, « La France et le Siam de 1685 à 1688. Histoire d'un échec », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 84.317, 1997, p. 71-91 ; Dirk van der CRUYSSSE, *Siam and the West, 1500-1700*, Chiang Mai, Thailand, Silksworm Books, 2002 ; Meredith MARTIN, « Mirror Reflections : Louis XIV, Phra Narai, and the Material Culture of Kingship », *Art History*, 4.3, 2015, p. 653-667.

³ Sur l'audience accordée aux ambassadeurs du roi de Siam en 1686, voir Bibliothèque nationale de France (BnF), Département des manuscrits, Français 16633 : « Cérémonies du règne de Louis XIV, recueil formé, au moins en partie, d'après le Journal de Mr De Saint (1666-1671 et 1682-1691) » comprenant cinq portraits des ambassadeurs siamois. Sur le compte-rendu détaillé de l'ambassade siamoise par le *Mercure Galant*, voir Thomas HEDIN, « Versailles et le *Mercure Galant* : La promenade des ambassadeurs siamois », *Gazette des Beaux-Arts*, n° 119, 1992, p. 149-56.

⁴ Voir par exemple l'exposition Les Visiteurs de Versailles, 1682-1789 qui s'est tenue à Versailles du 22 octobre 2017 au 25 février 2018 et à New York du 9 avril au 29 juillet 2018, Daniëlle KISLUK-GROSHEIDE et Bertrand RONDOT (éds.), *Visiteurs de Versailles. Voyageurs, princes, ambassadeurs (1682-1789)*, catalogue d'exposition, Paris, Gallimard, 2017.

adressées par Louis XIV au Siam en 1685 et 1687 ont suscité moins d'intérêt⁵. Cette lacune est d'autant plus surprenante que l'histoire globale récente met en avant l'importance de considérer les deux faces de la médaille dans les analyses des échanges culturels⁶. L'asymétrie s'explique en partie par celle des sources : si elles sont riches en France, les sources sont extrêmement rares au Siam⁷. Cette asymétrie entraîne une différence dans l'agentivité qui est prêtée à chacune des parties : si nous connaissons bien les actes, intentions et stratégies de Louis XIV et des diplomates français, les visées diplomatiques de leurs homologues siamois et ce qu'ils pensaient des Français restent plus mystérieux à nos yeux. Le présent chapitre vise à revaloriser le point de vue du Siam. Dans le contexte des relations diplomatiques de la première modernité, la matérialité des cadeaux constitue un excellent outil pour comprendre les rencontres inter-culturelles, pallier l'absence de sources écrites traditionnelles pour rendre la parole à ceux que l'absence de traces écrites a réduit au silence. Comme l'a relevé Meredith Martin, les cadeaux au centre des relations franco-siamoises dans les années 1680 offrent un point de vue en miroir qui permet de relativiser les récits européenocentrés⁸. Nous nous interrogerons en particulier sur le rôle qu'ont joué les cadeaux de Louis XIV à Phra Narai. La question se complique, voire devient paradoxale dans la mesure où, dans ce cas précis des ambassades franco-siamoises, nous devons nous en remettre à des témoignages documentaires plutôt que matériels. En effet, pas un seul des cadeaux échangés entre Louis XIV et Phra Narai ne nous est parvenu : aucun objet des collections françaises ou internationales ne peut être attribué formellement à une ambassade entre le Siam et la France, qu'il s'agisse de celle de 1686 ou d'une autre⁹. Nous nous fonderons donc sur des listes détaillées, des sources visuelles, et plusieurs journaux de voyage et rapports français sur ces ambassades que nous analyserons ici pour redonner à ces rencontres leur dimension matérielle¹⁰.

Deux notions importantes doivent d'abord être soulignées : celle de « réciprocité » et celle d'« incommensurabilité ». La première emprunte à la théorie du don développée en anthropologie et implique que les ambassades soient réciproques / se répondent. Les cadeaux

⁵ À l'exception notable de Sarah BENSON, « European Wonders at the Court of Siam », in Daniela BLEICHMAR et Peter C. MANCALL (éds), *Collecting Across Cultures : Material Exchanges in the Early Modern Atlantic World*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2011, p. 155-174. Il existe également une littérature spécialisée traitant d'aspects particuliers des ambassades françaises. Voir par exemple Ronald S. LOVE, « Simon de La Loubère : French Views of Siam in the 1680s' », in Glenn J. AMES et Ronald S. LOVE (éds), *Distant Lands and Diverse Cultures : The French Experience in Asia 1600-1700*, Estport, CT, Praeger, 2003, p. 181-200 et « Royal Protocol and Cultural Synthesis in the Preparations for the Chevalier de Chaumont's Embassy to Siam in 1685 », *Proceedings of the Western Society for French History*, n° 34, 2006, p. 2-26.

⁶ Voir par exemple Romain BERTRAND, *L'Histoire à parts égales. Récits d'une rencontre, Orient-Occident (XVI^e-XVII^e siècle)*, Paris, Seuil, 2011.

⁷ L'unique source siamoise est le fragment d'un journal tenu par *Ok-Phra Wisut Sunthon*, l'ambassadeur en chef de la première délégation siamoise en France. Ce sont des notes personnelles rarissimes d'un voyageur non européen dans la France du XVII^e siècle. Malheureusement, ce fragment – apparemment oublié au moment du départ – ne comprend pas la réception à Versailles. Kosa PAN, *The Diary of Kosa Pan (Ok-Phra Wisut Sunthon) Thai Ambassador to France, June-July 1686*, Dirk van der CRUYSE et Michael SMITHIES (éds), Bangkok, Silkworm Books, 2002.

⁸ Meredith MARTIN, « Mirror Reflections ».

⁹ Deux expositions organisées en 1986 et 2014 ont tenté d'attribuer les objets aux ambassades franco-siamoises : Martial DASSE (éd.), *Phra Narai roi de Siam et Louis XIV*, Paris, Association Française d'Action Artistique, 1986, et Marie-Laure de ROCHEBRUNE (éd.), *La Chine à Versailles : art et diplomatie au XVIII^e siècle*, Paris, Somogy Éditions d'art, 2014.

¹⁰ Sur les difficultés méthodologiques soulevées par l'absence des objets dans les analyses de la culture matérielle et leurs conséquences, voir Glenn ADAMSON, « The Case of the Missing Footstool : reading the absent object », in Karen HARVEY (éd.), *History and Material Culture. A Student's Guide to Approaching Alternative Sources*, New York, Routledge, 2009, p. 192-207.

offerts par un souverain à un autre sont en effet considérés dans le contexte d'un acte d'échange matériel réciproque, en miroir. Toutefois, on ne peut en aucun cas entendre cette réciprocité comme une condition préalable à l'échange ou comme la reconnaissance de l'égalité des deux parties. Au centre de l'usage historique du concept de réciprocité, on trouve en revanche la création d'un lien, que ce soit entre égaux ou inégaux, censé surmonter les différences qui séparent les parties impliquées grâce à une relation acceptée de part et d'autre et souvent concrétisée par des cadeaux. Ce sont les cadeaux en eux-mêmes qui créent la réciprocité¹¹.

La notion d'incommensurabilité peut se comprendre en opposition à celle de réciprocité : c'est la reconnaissance, quels que soient la connexion, la relation, ou le lien, créés entre les deux parties, qu'un écart infranchissable peut subsister, empêchant la compréhension totale des actes, des intentions et des objectifs de l'autre. Il convient cependant d'aller « par-delà l'incommensurabilité », et une grande partie de l'historiographie actuelle s'intéresse à la façon dont la réciprocité crée en fait de la commensurabilité¹². L'envoi d'une ambassade peut être la première étape pour créer un terrain d'entente. Les cadeaux étaient des tentatives de création d'un langage commun, un langage sans paroles mais concret — quand bien même la valeur et la signification des cadeaux échappaient parfois aux parties concernées.

Les notions de réciprocité et d'incommensurabilité nous permettent de comprendre les ambassades franco-siamoises des années 1680 : elles bousculent un postulat central de l'historiographie actuelle selon lequel, si les cadeaux et produits orientaux étaient très appréciés en Europe, les objets de luxe européens auraient trouvé un accueil moins favorable en Asie en raison de l'arrogance des dirigeants asiatiques et de l'hermétisme culturel de leurs cours. L'analyse des cadeaux diplomatiques échangés par Phra Narai et Louis XIV remet en cause l'idée selon laquelle les produits européens étaient moins appréciés en Asie que ne l'étaient les produits asiatiques en Europe. Au-delà du faste et du retentissement apparents de l'ambassade siamoise, la cour de France n'avait qu'une connaissance superficielle du Siam et de sa politique¹³. Phra Narai, en revanche, avait en réalité une vision bien plus cosmopolite de la place de son royaume dans les affaires internationales et était un fin connaisseur de la culture artistique, scientifique et matérielle de l'Europe.

Les ambassades françaises au Siam et les motivations des cadeaux

Les cadeaux offerts par le Siam à Louis XIV en 1686 ont suscité un immense intérêt chez les contemporains, comme ultérieurement chez les historiens¹⁴. Toutefois, ils ne nous racontent qu'une version de l'histoire : celle vue de France et s'inscrivant uniquement dans la politique de Versailles et les stratégies d'image de son souverain qui présente l'ambassade de Siam comme un événement sans précédent. Or, les relations diplomatiques entre le Siam et l'Europe avaient débuté bien avant que Louis XIV ne manifestât d'intérêt pour ce royaume d'Asie. Les routes commerciales portugaises (*Carreira da India*) faisaient escale au Siam

¹¹ Beate WAGNER-HASEL, « Egoistic Exchange and Altruistic Gift. On the Roots of Marcel Mauss's Theory of the Gift », in Gadi ALGAZI *et al.* (éds), *Negotiating the Gift : Pre-Modern Figurations of Exchange*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2003, p. 141-171.

¹² Sur la notion d'incommensurabilité, voir Sanjay SUBRAHMANYAM, *Courtly Encounters : Translating Courtliness and Violence in Early Modern Eurasia*, Cambridge, MA, Harvard University Press, 2012, p.155 ; « Par-delà l'incommensurabilité : pour une histoire connectée des empires aux temps modernes », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, n° 54. 4-bis, 2007, p. 34-53 ; Maartje van GELDER et Tijana KRSTIĆ, « Introduction : Cross-Confessional Diplomacy and Diplomatic Intermediaries in the Early Modern Mediterranean », *Journal of Early Modern History*, n° 19.1, 2015, p. 93-105.

¹³ Giorgio RIELLO, « With Great Pomp and Magnificence », p. 239-240.

¹⁴ Louis-François du BOUCHET SOURCHES, *Mémoires du marquis de Sourches sur le règne de Louis XIV*, 13 vol., Paris, Librairie Hachette, 1882-93, vol. 1, p. 438. Voir aussi Ronald S. LOVE, « Rituals of Majesty », p. 194-195.

depuis 1511 et les marchands portugais furent les principaux partenaires commerciaux du royaume tout au long du siècle pour le négoce de la cardamome, de la laque noire, de la cire et des peaux de raie. La Compagnie néerlandaise des Indes orientales, qui s'imposa sur d'autres parties de l'Océan indien au cours de la première moitié du XVII^e siècle, avait quant à elle négocié un traité en 1634 qui lui donnait le monopole du négoce entre le Siam et le Japon des cuirs de cerfs où ils étaient particulièrement prisés pour la réalisation des armures de samurai — traité qui fut renouvelé trente ans plus tard lorsque l'influence des Pays-Bas sur le Siam était à son apogée¹⁵.

Ce fut probablement l'influence grandissante des protestants hollandais au détriment des catholiques portugais qui poussa le pape Clément IX à adresser un courrier diplomatique à Phra Narai en 1673, ouvrant une période de relations diplomatiques entre le Siam et l'Europe qui devait durer quinze ans [image 1]¹⁶. La missive du pape était accompagnée d'une lettre et de cadeaux de la part de Louis XIV¹⁷. Phra Narai répondit en décembre 1680 par l'envoi d'une ambassade en France, accompagnée de deux éléphants et de cinquante grandes caisses remplies de cadeaux¹⁸. Mais en janvier 1681, le navire fit naufrage sur les côtes de Madagascar¹⁹. Les relations diplomatiques entre la France et le Siam ne débutèrent donc formellement que lorsque deux nobles siamois débarquèrent à Calais en 1684, envoyés par leur souverain pour s'enquérir du sort de l'ambassade précédente. Bien qu'ils ne fussent pas reçus officiellement par Louis XIV (puisque'ils n'étaient pas ambassadeurs), les deux émissaires furent raccompagnés au Siam par une ambassade française²⁰.

Date	Ambassade/événement
1673	Lettres du pape Clément IX et de Louis XIV à Phra Narai, roi de Siam
janvier 1680 – env. 1681	Envoi d'une ambassade siamoise en France.
janvier 1684 – mars 1685	Deux émissaires siamois sont envoyés en France

¹⁵ Maria da Conceição FLORES, « A Embaixada de Pedro Vaz de Siqueira ao Sião em 1684 », *Anais de História de Além-Mar*, n° 3, 2002, p. 354-6.

¹⁶ Michael SMITHIES et Luigi BRESSAN, *Siam and the Vatican in the Seventeenth Century*, Bangkok, River Books, 2001, p. 55.

¹⁷ Archives Nationales de France (AN), Colonies, C¹22 ff. 17-18 : « Liste des curiosités que le roi de Siam souhaiterait recevoir en présent du roi de France (1673?) ».

¹⁸ Van der CRUYSSSE, « Aspects of Siamese-French Relations », p. 66 ; Michel JACQ-HERGOUALC'H, *L'Europe et le Siam du XVI^e au XVIII^e siècle : apports culturels*, Paris, Harmattan, 1993, p. 62.

¹⁹ Ronald S. LOVE, « Lost at Sea : The Tragedy of the *Soleil d'Orient* and the First Siamese Embassy to France, 1680-1684 », *Proceedings of the Western Society for French History*, n° 29, 2001, p. 60-71 ; Michael SMITHIES, « Siamese Mandarins on the Grand Tour, 1688-1690 », *Journal of the Siam Society*, n°86. 1-2, 1998, p. 107.

²⁰ Jules SOTTAS, *Une Escadre française aux Indes en 1690. Histoire de la Compagnie royale des Indes Orientales, 1664-1719*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1905, p. 137-139. Voir aussi AN, Colonies, C¹22 ff. 173-74 : « Lettre du barcalon à Colbert annonçant l'envoi en France d'ambassadeurs siamois ... Lettre expédiée par Phaulkon (1685). »

mars 1685 – décembre 1685	Première ambassade française au Siam (Ambassadeur : Chevalier de Chaumont ; co-adjuteur : Abbé de Choisy, Père Tachard, Claude de Forbin).
décembre 1685 – mars 1687	Première ambassade siamoise en France reçue à Versailles le 1er septembre 1686 (Ambassadeur : Kosa Pan et deux co-ambassadeurs).
mars 1687 – janvier 1688	Seconde ambassade française au Siam (Ambassadeur : La Loubère ; co-adjuteurs : Claude Céberet, Père Tachard).
janvier 1688 – février 1690	Seconde ambassade siamoise en France et au Vatican.

Image 1 - Les relations diplomatiques entre le Siam et la France, 1673-1690

La très médiatisée ambassade siamoise de 1686 à Versailles fut précédée en réalité par ce qui est généralement tenu pour la première ambassade française au Siam. Elle était menée par le chevalier de Chaumont, ambassadeur extraordinaire, secondé par François-Timoléon de Choisy, abbé de Saint-Seine en Bourgogne, en tant que coadjuteur²¹. La délégation comprenait également six Jésuites en route pour la Chine et quelques missionnaires destinés au Siam dont le Jésuite Guy Tachard qui jouera un rôle déterminant au cours des deux ambassades françaises²². Avec ses 265 hommes, celle-ci était d'une taille relativement importante. Parce qu'ils ne disposaient que de deux vaisseaux, les gentilshommes durent réduire leur suite au strict minimum afin de loger une importante cargaison de cadeaux d'une valeur estimée à 300 000 écus environ²³.

L'importance des cadeaux offerts à Versailles en 1686 n'avait guère à voir avec une quelconque glorification de Louis XIV : c'était un acte de réciprocité fondé sur ce que les ambassadeurs français avaient appris au Siam l'année précédente. Bien qu'instruits de l'étiquette en vigueur à la cour de Siam, les Français avaient été surpris du traitement réservé aux cadeaux de leur souverain²⁴. Alors que les Européens n'y voyaient que des biens coûteux, les Siamois les avaient traités comme l'émanation de la personne même du roi. Le père jésuite

²¹ Les textes principaux sur la première ambassade française au Siam sont Alexandre de CHAUMONT, *Relation de l'ambassade de Mr le Chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam...*, Paris, Seneuze et Horthemels, 1686 ; Abbé François-Timoléon de CHOISY, *Journal du voyage de Siam fait en 1685 et 1686 par Monsieur d'abbé de Choisy*, Paris, S. Mabre-Cramoisy, 1687 ; Guy TACHARD, *Voyage de Siam, des pères Jésuites...*, Paris, Seneuze et Horthemels, 1686 ; Claude de FORBIN, *Voyage du comte de Forbin à Siam, suivi de quelques détails extraits des mémoires de l'abbé de Choisy*, Paris, Bibl. des chemins de fer, 1853.

²² Raphaël VONGSURAVATANA, « New Investigations on Franco-Siamese Relations in the 17th Century : For a Rehabilitation of Father Tachard », *Journal of the Siam Society*, n° 82. 1, 1994, p. 97-100 et *Un Jésuite à la Cour de Siam*, Paris, France-Empire, 1992.

²³ Ronald S. LOVE, « Rituals of Majesty », p. 180.

²⁴ Ronald S. LOVE, « Royal Protocol », p. 4.

Guy Tachard, qui avait pourtant vécu plusieurs années au Siam, fut également surpris par la vénération entourant les cadeaux qui firent leur entrée sur des barges :

Dès qu'ils en furent chargés ils s'allèrent poster en grand silence au milieu du Canal. Durant tout le temps qu'ils y restèrent on n'entendoit pas le moindre bruit sur le rivage, & il ne fut plus permis à aucun Balon de monter ou de descendre sur la Rivière, de peur de manquer de respect aux Balons d'Etat & aux présens qu'ils portoient²⁵. [Image 2]



Image 2 « Arrivée de l'ambassadeur de France au Siam », dessin tiré du volume *Usages du Royaume de Siam*, en 1688, env. 1688. © Bibliothèque Nationale de France, Estampes et photographie OD-59-PET FOL.

Les Français furent également déroutés par l'examen minutieux dont les présents firent l'objet : « Avant que les présents du Roy sortissent de nos mains », relate Simon de La Loubère, ambassadeur de la seconde délégation, « quelques Officiers du Roy de Siam vinrent en faire une exacte description par écrit jusqu'à conter toutes les pierreries de chaque sorte, qui étoient parsemées dans les broderies²⁶ ». Il interprète ce comportement de manière négative, avançant que les Siamois vérifiaient les présents afin de s'assurer que leur souverain recevait plus qu'il n'offrait. Le diplomate admet cependant que la situation était plus complexe qu'elle n'en avait l'air de prime abord. La culture siamoise accordant une grande valeur à la réciprocité, le roi de Siam devait évaluer ce qu'il recevait afin de pouvoir rendre la pareille. Mais réciprocité ne signifie pas égalité, comme le constata La Loubère : les Siamois, écrit-il, « regardent même les Ambassades, comme une espèce d'hommage²⁷ ». De fait, cette vision siamoise avait posé problème quelques années auparavant quand Mgr Pallu, se présentant à Ayutthaya en juillet 1682 avec des lettres de Louis XIV et d'Innocent XI, obtint une audience avec le roi de Siam. Il y apporta en guise de présents des fleurs en verre ainsi que des toiles de l'adoration des mages, de l'ascension du Christ et de l'apparition de la croix à Constantin. Il dut finalement les offrir non pas de la part de Louis XIV, mais comme des

²⁵ Guy TACHARD, *Voyage de Siam des Pères Jésuites*, p. 223.

²⁶ Simon de LA LOUBÈRE, *Du Royaume de Siam*, 2 vol., Paris, chez la Veuve de Jean-Baptiste Coignard, 1691, p. 425. Voir également, Michel JACQ-HERGOUALC'H (éd.), *Étude historique et critique du Journal du Voyage de Siam de Claude Cèberet, envoyé extraordinaire du Roi en 1687 et 1688*, Paris, l'Harmattan, 1992, p. 93-94.

²⁷ *Ibid.*

cadeaux personnels car : « ces présents ne paraissaient pas proportionnés à la grandeur de l'une et de l'autre Majesté, et qu'il appréhendait qu'en les présentant, cela ne fait un très mauvais effet en cette Cour²⁸ ».

La profusion de cadeaux apportés à Versailles en 1686 prend dès lors un sens différent, celui d'une réciprocité présumée « entre frères », comme le soulignent de nombreux discours français. Mais réciprocité ne signifiait ni égalité, ni parfaite symétrie culturelle. La Loubère, à nouveau, explique qu'à la différence peut-être des usages des cours européennes, l'appréciation sincère des cadeaux est vue au Siam comme un signe de respect envers le souverain qui les envoie :

Leur politesse les porte à témoigner par plusieurs démonstrations combien ils estiment les présents qu'ils ont reçus. Si c'est quelque chose d'usage, quand même ce ne seroit pas de leur usage, ils préparent publiquement tout ce qui sera nécessaire pour s'en servir, comme s'ils en avoient une véritable envie. Si c'est quelque chose à porter sur soy, ils s'en pareront en vôtre présence. Si ce sont des chevaux, ils bâtiront exprès une écurie pour les loger. Ne fût-ce qu'une lunette de longue vue, ils bâtiront une tour pour voir de plus loin avec cette lunette ; & ainsi ils paroîtront faire un cas extrême de toutes sortes de presents pour honorer le Prince qui les leurenvoie, à moins qu'on eût reçu des présents de leur part avec des moindres démonstrations d'estime²⁹.

L'incommensurabilité des étiquettes royales française et siamoise dépasse la seule valeur symbolique des cadeaux. Entre autres éléments matériels essentiels des ambassades, il y avait également la présentation des lettres. Simple document pour les Européens, le parchemin lamé d'or apportée à Versailles par les ambassadeurs siamois était traité avec la plus grande vénération et toujours placé au-dessus de leurs têtes car il incarnait véritablement leur souverain³⁰. Plusieurs faux pas avaient été commis lors de la première ambassade française au Siam, comme l'incompréhension délibérée de Chaumont devant le rituel de présentation de la lettre au monarque siamois. Phra Narai était apparu à un balcon surplombant la salle d'audience, dans l'attente de recevoir la lettre de Louis XIV qui devait lui être montée sur un plateau [image 3]. Alors que les Français avaient été dispensés de prosternation, Chaumont refusa catégoriquement d'élever la lettre au-dessus de sa tête, obligeant Phra Narai à descendre de son balcon. En d'autres circonstances, ce manquement au protocole aurait pu entraîner le renvoi des ambassadeurs sinon leur mise à mort. Heureusement, Phra Narai parut simplement amusé par ce qu'il prit peut-être pour un faux pas des Français plutôt qu'une violation délibérée de l'étiquette royale³¹.

²⁸ Adrien LAUNAY, *Histoire de la Mission de Siam, 1662-1811*, 2 vol., Paris, Douniol et Retaux, 1920, vol. 1, p. 116.

²⁹ Simon de LA LOUBERE, *Du Royaume de Siam*, vol. 1, p. 424-25.

³⁰ Ils procédèrent ainsi tout au long du voyage, causant toutes sortes de problèmes à leurs hôtes français. Kosa PAN, *The Diary of Kosa Pan*, p. 33.

³¹ Ronald S. LOVE, « Rituals of Majesty », p. 187.



Image 3 Audience solennelle donnée par le roi de Siam au chevalier de Chaumont et à l'abbé de Choisy le 18 octobre 1685. Paris chez Nolin, rue S.t Jacques, à la place de la Victoire C. pr. Regis. Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, RESERVE FOL-QB-201 (61).

À travers ce comportement, Chaumont affirmait son autorité et celle de son roi pour contrebalancer la mauvaise posture des Français au Siam, relativement du moins à la place occupée par les Portugais, les Anglais, les Hollandais mais aussi les Persans³². Bien que les Français eussent le soutien du favori Constantin Phaulkon (Monsieur Constance), originaire de Grèce, il leur fallait offrir des cadeaux somptueux pour gagner les faveurs du roi³³. Convaincre celui-ci de l'intérêt d'une alliance avec la France était d'autant plus important que tout le négoce du coton, de l'étain, de l'ivoire, du plomb, du bois de sapan, du soufre, du salpêtre et autres produits courants ou de luxe relevait d'un monopole royal dont le souverain tirait de confortables revenus³⁴.

³² Cette mauvaise posture commerciale se retrouvait sur le plan diplomatique. Voir Stefan HALIKOWSKI-SMITH, « "The Friendship of Kings was in the Ambassadors" : Portuguese Diplomatic Embassies in Asia and Africa during the Sixteenth and Seventeenth Centuries », *Portuguese Studies*, n° 22. 1, 2006, p. 101- 134 ; Adam CLULOW, *The Company and the Shogun : The Dutch Encounter with Tokugawa Japan*, New York, Columbia University Press, 2014 ; Zoltán BIEDERMANN, *The Portuguese in Sri Lanka and South India : Studies in the History of Diplomacy, Empire and Trade, 1500–1650*, Wiesbaden, Harrassowitz, 2014.

³³ Aventurier grec, Constance Phaulkon (1647-1688) devint Premier conseiller du roi Narai à la fin des années 1670. Né en Céphalonie (au nord de la Grèce), il fut marin en Europe et en Asie. Il s'installa au Siam en 1675 après avoir travaillé pour la Compagnie anglaise des Indes orientales. Il se convertit au catholicisme en 1682 et épousa une catholique d'origine nippo-portugaise. Phaulkon fut arrêté et décapité en 1688 lors du coup d'État fomenté par le fils adoptif de Phra Narai. Voir Henri BERNARD (éd.), *Mémoire du P. de Bèze sur la vie de Constance Phaulkon*, Tokyo, Presses salésiennes, 1947. Sur son parcours, voir E. W. HUTCHINSON, *Adventures in Siam in the Seventeenth Century*, London, Royal Asiatic Society, 1940, p. 69-91 ; Alain FOREST, *Falcon : l'imposteur de Siam. Commerce, politique et religion dans la Thaïlande du XVII^e siècle*, Paris, Les Indes Savantes, 2010 ; Bhawan RUANGSILP, *Dutch East India Company Merchants at the Court of Ayutthaya : Dutch Perceptions of the Thai Kingdom, ca. 1604-1765*, Leyde, Brill, 2007, p. 125-128 ; et Maurice COLLIS, *Siamese White*, Londres, Faber & Faber, 1936 sur ses relations avec Samuel et George White.

³⁴ Michale SMITHIES et Luigi BRESSAN, *Siam and the Vatican*, p. 20 ; Sarah BENSON, « European Wonders at the

Les fastes déployés par Louis XIV étaient peut-être aussi la conséquence de l'optimisme du prêtre français Bénigne Vachet. Après avoir vécu plusieurs années au Siam, celui-ci était devenu l'interprète officiel des émissaires siamois reçus à Versailles en 1684. Il sut convaincre le souverain français de la nécessité d'envoyer une importante délégation car il y avait, selon lui, une chance de convertir Phra Narai au catholicisme³⁵. Membre des Missions étrangères présentes au Siam depuis 1662, Bénigne Vachet recherchait le soutien du roi de France, l'ampleur de la délégation lui permettant de légitimer sa position³⁶. Les Français des Missions étrangères n'étaient pas en bons termes avec les Hollandais, ni avec les Portugais qui les voyaient empiéter sur le pouvoir de leurs propres Jésuites. On pouvait en dire autant de la Compagnie française des Indes orientales, nouvelle venue au Siam, en concurrence directe avec les Hollandais et les Portugais³⁷.

De son côté, le roi de Siam avait parfaitement conscience de la nécessité de satisfaire les Français. Il ne s'était pas opposé à l'installation des Jésuites dans son royaume. Constantin Phaulkon, son Premier conseiller, s'était d'ailleurs converti au catholicisme après son mariage avec une Japonaise, convertie elle aussi³⁸. Phra Narai avait accueilli poliment les sollicitations d'embrasser la foi chrétienne, et accepté de recevoir en cadeau plusieurs crucifix et toiles sur des sujets bibliques. On ne sait pas toutefois dans quelle mesure le roi de Siam comprenait le message prosélyte de ces présents ou s'il n'y voyait qu'une expression de l'identité religieuse de leur donateur. Il comprenait fort bien en revanche qu'il avait besoin d'un allié européen face au pouvoir grandissant de la Compagnie néerlandaise des Indes orientales³⁹. La première ambassade de France à Siam s'acheva donc sur une nouvelle invitation à retourner la faveur avec l'envoi d'une délégation et de présents, chose que les deux dirigeants savaient être dans leur intérêt. Mais la stratégie française devait rencontrer plus de difficultés que ce qui avait été escompté. Les commandes élaborées faites au Français par le roi de Siam en faisaient partie.

La seconde ambassade au Siam et les cadeaux français

Encouragé par la perspective de victoires commerciales et l'éventualité de la conversion du roi de Siam, Louis XIV décida d'envoyer une seconde délégation au royaume à l'occasion du retour des émissaires siamois venus à Versailles en 1686. Le cortège, qui quitta la France en mars 1687 pour atteindre le Siam en septembre de la même année, était encore plus impressionnant que le premier⁴⁰. Il comptait 1361 hommes (soldats, officiers, ambassadeurs et prêtres) à bord de six vaisseaux chargés à nouveau de présents somptueux. Cette fois-ci toutefois, le père Tachard, au grand dam de l'ambassadeur La Loubère et de son coadjuteur Claude Céberet, était secrètement chargé de fournir une aide militaire à Phaulkon et au roi⁴¹. La Cour tenait des états détaillés des cadeaux diplomatiques offerts par Louis XIV et la

Court of Siam », p. 158-159 ; Manich JUMSAI, *History of Anglo-Thai Relations*, Bangkok, Chalermnit, 1970, p. 19 ; Raphaël VONGSURAVATANA, *Un Jésuite à la Cour de Siam*, p. 98-103.

³⁵ Van der CRUYSE, « Aspects of Siamese-French Relations », p. 66-67.

³⁶ Fondée en 1658, la *Société des Missions étrangères de Paris* (MEP) est une société de missionnaires composée de prêtres séculiers et de laïcs.

³⁷ Donald F. LACH et Edwin J. Van KLEY, *Asia in the Making of Europe*, vol. 3. *A Century of Advance*, Chicago, The University of Chicago Press, 1977, p. 420-34 ; Bhawan RUANGSILP, *Dutch East India Company Merchants*, p. 122-125.

³⁸ Maria da Conceição FLORES, « A Embaixada de Pedro Vaz de Siqueira ao Sião em 1684 », p. 355.

³⁹ Hans ten BRUMMELHUIS, *Merchant, Courtier and Diplomat. A History of the contacts between the Netherlands and Thailand*, Gand, Uitgeverijmaatschappij de tijdstoom, 1987, p. 33.

⁴⁰ Les principaux textes relatant la seconde ambassade française au Siam sont ceux de Simon de LA LOUBÈRE, *Du Royaume de Siam*, Michel JACQ-HERGOUALC'H (éd.), *Étude historique et critique du Journal du Voyage de Siam de Claude Céberet* ; et Guy TACHARD, *Second Voyage du Père Tachard et des Jésuites envoyez par le Roi au Royaume de Siam*, Paris, Horthemels, 1689.

⁴¹ Michael SMITHIES, « Siamese Mandarins », p. 108.

famille royale, notamment lors de la seconde ambassade. Les Français envoyèrent, entre autres : cinq horloges (dont deux à pendule), des meubles, de la cristallerie, des montres en or, une couronne d'or et de diamants (d'une valeur de 13 500 livres), des vêtements, des selles et des harnachements, des épées d'apparat, douze mousquets, huit paires de pistolets décorés, deux miniatures de Louis XVI peintes sur émaux et relevées de diamants, un coffre rempli de médailles portant le profil du monarque français ainsi qu'un portrait équestre du Roi Soleil⁴². En outre, furent acquis auprès de Marcellin Chartier, « marchand et fabricant de draps d'or, d'argent et de soie à Paris », un choix de tissus de luxe français et de brocart d'or : douze aunes (quinze mètres) de brocart d'or à 90 livres l'aune, sept aunes de brocart vert d'or et d'argent à 80 livres l'aune, 9 aunes de brocart violet, etc. pour un total de 28 000 livres⁴³. Les seuls présents de Louis XIV à Phra Narai (sans tenir compte des cadeaux envoyés à titre personnel par les courtisans) atteignaient la somme faramineuse de 175 431 livres⁴⁴. Provenant du Garde-Meuble royal ou de fournisseurs de la Couronne, ils comprenaient également deux grands miroirs, deux chaises à porteurs, des miroirs en cristal rehaussés de pierres précieuses, des chandeliers et des candélabres en cristal, des consoles murales en marbre jaspé de blanc et de rouge et à pieds dorés, des tapis de la Manufacture de la Savonnerie et des tapisseries des Gobelins, des tables en marbre, un orgue, un certain nombre de vases et « toutes sortes d'étoffes raffinées ».⁴⁵

Les sources décrivent en détail les cadeaux ainsi que le point de vue des ambassadeurs français et de leur suite, mais qu'a pensé le roi de Siam des présents offerts par Louis XIV ? Comme nous l'avons vu, le principe de réciprocité était au cœur de la relation entre les deux monarques. Cependant les récits du mépris dans lequel les souverains asiatiques et leurs sujets tenaient les produits occidentaux abondent : ils n'y auraient trouvé aucun charme et ne leur accordaient ni prix, ni valeur. Le choix des cadeaux adressés à Narai ne devait pourtant rien au hasard. Ils servirent à meubler la nouvelle salle d'audience du palais de Lophuri (Louvo). Au cours de sa seconde ambassade, Guy Tachard rapporte en effet que « La Salle d'Audience du Palais de Louvo est toute entourée des grandes glaces, que le Roy de Siam a fait venir de France⁴⁶ » [image 4]. Le chantier de cette salle, entre autres bâtiments que le roi de Siam fit construire en style européen, avait probablement débuté quelques années plus tôt mais n'était pas achevé lors du séjour de la dernière ambassade française au Siam⁴⁷.

⁴² AN, Colonies, B² 52 : « Passeport pour les presens que le Roy envoy au Roy de Siam, 23 Janvier 1685 », ff. 53r et 53v. Cité dans Ronald S. LOVE, « Royal Protocol », p. 16.

⁴³ Ces articles concernent la seconde ambassade. AN, Colonies, C¹23, ff. 38-46 : « État des présents envoyés par le roi, la famille royale, les ministres et le père de La Chaise au roi de Siam, à sa famille, à Constance Phaulkon et aux ambassadeurs (1687) » ; C¹23, ff. 52-4 : « Fournitures pour les ambassadeurs et leur suite (interprète cochinchinois, le sieur François, interprète) (1687) » ; et Auguste-Alphonse ÉTIENNE-GALLOIS, *L'Ambassade de Siam au XVII^e siècle*, Paris, Typographie E. Panckoucke et Cie, 1862, p. 121.

⁴⁴ AN, Colonies, C¹23, ff. 47-51 : « État général des présents, avec leur prix (1687) ».

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ Guy TACHARD, *Second voyage du Père Tachard*, p. 207.

⁴⁷ Toutefois, la résidence des ambassadeurs était en partie meublée « à la française » de sièges à franges d'or, recouverts de velours bleu et rouge, à côté des paravents japonais, des tentures de coton teint et des divans. François-Timoléon de CHOISY, *Journal du Voyage de Siam*, p. 192 ; *A Relation of the Voyage to Siam... in the Year 1685*, Paris, White Lotus Press, 1999, p. 127.

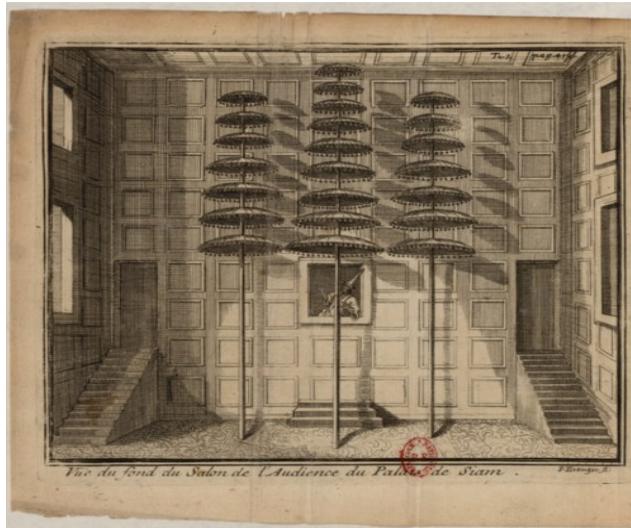


Image 4 « Vue du fond du Salon de l'Audience du Palais de Siam » in Simon de La Loubère, *Du Royaume de Siam...*, Paris, chez la Veuve de Jean-Baptiste Coignard et Jean-Baptiste Coignard, 1691, vol. 1, p. 357. BnF, Réserve des livres rares 8-O2L-35 (1).

Phra Narai était un collectionneur passionné d'articles de luxe asiatique, mais également de ce que l'Europe avait de mieux à offrir⁴⁸. Il aimait, semble-t-il, s'entourer d'objets en provenance d'Europe, du Japon, de Chine et de Perse qui formaient un ensemble au style éclectique. Dans les années 1670, il avait ordonné à ses courtisans de se vêtir à la mode persane, robes longues, pantalons flottants et chaussures pointues, mais il avait fait remplacer les turbans musulmans par ces bonnets pointus qui plurent tant aux Français⁴⁹. Une partie du palais royal était de fait construite dans le style iranien, bien qu'au début des années 1680, le roi semblât s'intéresser davantage aux curiosités européennes. Les Compagnies des Indes orientales hollandaise et anglaise, très au fait des nombreuses passions du souverain, le fournissaient en bijoux, coraux, ambre et diamants, verrerie, parfums, chevaux, cacatoès, oiseaux du paradis et étoffes somptueuses⁵⁰. En 1682, les Hollandais, rivaux des Français au Siam, fournirent à la salle d'audience de Lophuri jusqu'à 162 « carreaux (ou panneaux) de verre aux teintes délicates, spécialement commandés en Hollande par Sa Majesté, consistant en 52 pièces à motifs floraux variés, 56 comportant divers oiseaux et 53 des navires », le tout assorti de marbres blancs, de dentelles et de draps d'or achetés en Hollande⁵¹.

L'ambassade française n'était donc qu'un canal parmi d'autres, par lequel le roi de Siam se fournissait en produits de luxe européens. La Compagnie française des Indes orientales, sachant que l'obtention des faveurs du roi dépendait de cadeaux adaptés, en était parfaitement consciente. Lorsque André Deslandres-Boureau débarqua au Siam en septembre 1680 afin d'établir un comptoir de la compagnie française, « on trouva ses présents des plus magnifiques », relate François Martin. Les cadeaux offerts par la Compagnie des Indes hollandaises et la compagnie française répondaient souvent à des commandes. Il était en effet souvent difficile de faire la différence entre un cadeau et un achat dans la mesure où le roi de Siam confiait aux Européens des listes des « cadeaux » qu'il désirait recevoir. Le monarque

⁴⁸ Sarah BENSON, « European Wonders at the Court of Siam », p. 156.

⁴⁹ Jean AUBIN, « Les Persans au Siam sous le règne de Narai (1656-1688) », *Mare Luso-Indicum* 4, 1980, p. 100.

⁵⁰ Dhiravat na POMBEJRA, *Siamese Court Life in the Seventeenth Century as Depicted in European Sources*, Bangkok, Chulalongkorn University, 2001, p. 122-167 ; Michel JACQ-HERGOUALC'H, *L'Europe et le Siam*, p. 54-55.

⁵¹ Cité dans Dhiravat na POMBEJRA, *Siamese Court Life*, p. 130. À propos des cadeaux de la Compagnie hollandaise des Indes Orientales, voir aussi Bhawan RUANGSILP, *Dutch East India Company Merchants*.

contrôlant la totalité du commerce international, commercer avec lui s'assimilait à une forme de don en échange duquel les compagnies recevaient les produits nécessaires à leurs échanges intra-asiatiques et européens.

Cette frontière floue entre cadeau et commande prévalait également dans les relations diplomatiques plus rares entre États. L'une des missions de l'ambassadeur siamois Kosa Pan qui mena la première délégation en France était d'acheter de quoi meubler le palais de Lophuri. Philippe Dangeau explique que les émissaires reçus à Versailles en 1686 ne se contentèrent pas de recevoir des présents. Ils achetèrent également « beaucoup de curiosités de France pour le roi de Siam ». C'était, ajoute-il, la raison pour laquelle : « ce dont ils ont été les plus curieux a été de glaces et d'émaux. Ils emportent un très-grand nombre de belles glaces pour une galerie que leur roi a fait bâtir nouvellement ». Ils achetèrent en France une quantité absolument prodigieuse d'objets de luxe. Ils exigeaient souvent des produits techniquement impossibles à réaliser comme des miroirs hauts de six mètres et des canons capables de tirer des boulets de 90 kilos. Ils durent se contenter, pour ainsi dire, de 3310 glaces de 34 pouces sur 26 de large pour une galerie et des appartements ; 532 glaces de diverses grandeurs au-dessous, la plupart étroites, pour le palais de Siam, 410 pour celui de Louvo, 12 plus grandes glaces, livrées par la manufacture de Saint-Gobain, 4300 pièces de cristal en forme de fruit et de fleur pour lustres et girandoles à la siamoise auxquels il faut ajouter pas moins de sept tapis de la Savonnerie et de grandes quantités d'étoffes, comme des velours et des lins ainsi que des manches brodées d'or et enrichies de perles⁵². Ils auraient aussi reçu « diverses pièces d'or travaillé qu'ils avaient été chargés de faire émailler, orner de fleurs ou incruster de rubis et d'émeraudes : c'étaient des sabres, des poignards, des cétanes ou épées à la japonaise, des miroirs, des coffrets, des étuis et autres précieux objets à l'usage du roi leur maître ou dont Sa Majesté voulait gratifier des favoris, surtout le seigneur Phalon⁵³ ».

Cette grande cargaison d'objets était à l'évidence attendue au Siam à en croire le récit que Guy Tachard fit de l'arrivée de la seconde ambassade française en 1686 :

Il y avoit encore quelques endroits d'espace en espace qui n'estoient pas garnis : depuis que les dernieres Pieces qu'on attendoit de France sont arrivées, on y travaille incessamment, & elle serabien-tost achevée. Cette salle sera la plus curieuse qu'on voye dans tous les Palais d'Orient⁵⁴.

Il manifestait aussi son inquiétude car, dès l'embarquement à Brest, il avait été noté de nombreuses dégradations d'objets qui n'avaient pas été correctement emballés ou manipulés avec suffisamment de précaution⁵⁵.

Le flou de la frontière entre présents et commandes est entretenu par le fait que les mêmes objets envoyés par Louis XIV à l'occasion de l'ambassade précédente (quoique endommagés par le voyage eux aussi) avaient sans doute contenté le roi, puisque celui-ci en commanda davantage lors de l'ambassade suivante. Soit, deux grands tapis de la Savonnerie au prix de 40000 livres tissés sur mesure pour deux salles d'audience du palais (et arrivés intacts), les

⁵² AN, Colonies, C¹23, ff. 249-258 : « Mémoire général de tout ce que le roy de Siam a ordonné à ses ambassadeurs de lui faire faire ou acheter en France » (1687). Il y avait également un assortiment de divers biens dont des pièces de dentelle des chapeaux en poil de castor de différentes couleurs : 160 canons, 200 tromblons, et vingt carquois et des masques d'éléphants et plusieurs harnais pour des éléphants mâles et des éléphants femelles. On ne sait pas qui a payé l'achat de ces objets. Sans doute la Compagnie des Indes Orientales a-t-elle participé financièrement et a probablement acheté ces objets en échange de faveurs et de biens (donnés en retour) destinés à leur commerce. Michel JACQ-HERGOUALC'H, *L'Europe et le Siam*, p. 93. Jacq-Hergoulac'h reproduit aussi la transcription complète des listes de commandes, *Ibid.*, p. 87-100.

⁵³ Cité dans Auguste-Alphonse ÉTIENNE-GALLOIS, *L'Ambassade de Siam*, p. 121.

⁵⁴ Guy TACHARD, *Second voyage du Père Tachard*, p. 207.

⁵⁵ Van der CRUYSSSE, *Siam and the West*, p. 382.

plus beaux brocarts et lins de Hollande, pour plus de 18 000 livres de glaces fines, plusieurs montres et une horloge à pendule sur le modèle de M. Martineau, fameux horloger, qui marquait et sonnait les heures « à la manière de Siam⁵⁶ ». Il fallut en tout cinq navires pour transporter les cadeaux jusqu'à la capitale siamoise⁵⁷.

Le plus frappant à la lecture des listes de cadeaux offerts à Phra Napai est le soin mis à les choisir (et à les compléter par de véritables commandes) afin de satisfaire les ambitions et les passions du souverain. Celui-ci exprimait sa personnalité et ses ambitions par les cadeaux qu'il recevait, ces derniers attestant sa grande culture.

On sait que le roi fréquenta la communauté persane de Siam quand il était encore prince, qu'à son accession au trône en 1657, il nomma un Premier ministre persan et qu'il fut initié à la connaissance d'autres cultures par un autre érudit persan⁵⁸. Le roi était très bien informé et extrêmement curieux, interrogeant les ambassadeurs français sur les politiques européennes et faisant preuve d'une grande connaissance du sujet.

Les cadeaux au roi Narai témoignent de la culture cosmopolite du souverain siamois et de son érudition. Si Louis XIV utilisa les présents siamois pour donner corps à ses prétentions de pouvoir quasi oriental, Phra Narai afficha non seulement son goût pour les produits occidentaux, mais aussi sa capacité à interagir avec d'autres cultures. Par exemple, en 1685, l'année même où la première ambassade française arrivait au Siam, Phra Narai accorda une audience solennelle à Pero Vaz de Siqueira, le représentant des intérêts commerciaux du Portugal en Asie⁵⁹. Quelques années plus tôt, le souverain avait adressé une ambassade au souverain séfévide, le chah Süleyman I^{er}, « dotée des présents les plus précieux que le souverain siamois ait pu produire » et avait reçu en retour une ambassade perse apportant des cadeaux aussi somptueux au moment même où la première ambassade française débarquait⁶⁰.

Si en 1686, les ambassadeurs siamois reçurent un accueil inédit en France, à l'été 1688 l'enthousiasme de Louis XIV était largement retombé. Au retour de la seconde ambassade en juillet de la même année, les nouvelles mitigées qu'on lui rapporta déplurent au souverain. Les ambassadeurs français ne firent pas mystère que Phra Narai ne se convertirait jamais au christianisme et que les bénéfices attendus du commerce avec le Siam ne valaient peut être pas la peine qu'on se donnait. Tous ignoraient que Phra Narai et Phaulkon étaient morts et que les positions françaises au Siam avaient été totalement annihilées⁶¹.

Ce chapitre souligne deux aspects de la relation entre histoire globale et culture matérielle, concrétisée ici par les cadeaux diplomatiques au centre des ambassades franco-siamoises des années 1680. D'une part, contrairement aux nombreux cas dans lesquels la culture matérielle servit à promouvoir des relations lointaines et durables, les ambassades entre le Siam et la France furent de courte durée et ne parvinrent pas à établir de liens commerciaux ou culturels.

⁵⁶ « Voyage et séjour des envoyés Siamois en France. Mémoire de Bénigne Vachet », in Adrien LAUNAY (éd.), *Histoire de la mission de Siam, 1662-1811 : documents historiques*, Paris, Douniol et Retaux, 1920, vol. 1, p. 149.

⁵⁷ François-Timoléon de CHOISY, *Journal du voyage de Siam*, p. 190.

⁵⁸ Van der CRUYSSSE, *Siam and the West*, p. 282.

⁵⁹ À la différence des ambassades françaises qui représentaient le roi de France, les Portugais et les Hollandais envoyaient les leurs au nom respectivement du vice-roi du Portugal et des gouverneurs de la Compagnie hollandaise des Indes orientales. David K. WYATT, *Thailand : A Short History*, New Haven, 1984, p. 114.

⁶⁰ Ibn Muhammad IBRAHĪM, *The Ship of Sulaimān*, trad. John O'KANE, London, Routledge & K. Paul, 1972, p. 77. Voir aussi David K. WYATT, « A Persian Mission to Siam in the Reign of King Narai », *Journal of the Siam Society* n° 62.1, 1974, p. 151-157 ; Muhammad Ismail MARCINKOWSKI, « Persian Religious and Cultural Influences in Siam/Thailand and Maritime Southeast Asia in Historical Perspective : A Plea for a Concerted Interdisciplinary Approach », *Journal of the Siam Society* 88, no. 1-2 (2000), p. 186-94.

⁶¹ Une révolution soutenue par les Hollandais précéda la mort du roi. Phaulkon fut arrêté puis décapité. Adrien LAUNAY, *Histoire de la Mission de Siam, 1662-1811*, 2 vol., Paris, Douniol et Retaux, 1920, vol. 1, p. 204.

La disparition flagrante de ces cadeaux, pourtant essentiels à ces rencontres diplomatiques, témoigne de leur caractère éphémère et *in fine* de leur échec. À la différence des nombreux biens et articles de luxe commercialisés entre les différentes régions de l'Eurasie et, au-delà, au cours de la première modernité, les cadeaux échangés dans le cadre de ces ambassades ne permirent pas aux Français (pas plus qu'aux autres nations européennes d'ailleurs) de s'imposer au Siam.

D'autre part, cet essai s'est efforcé de restituer au Siam et à son souverain un rôle actif dans constitution de la relation diplomatique avec la France. Le point de vue adopté en histoire diplomatique est bien trop souvent asymétrique et européo-centré. Les présents envoyés par la France au Siam révèlent un tableau plus nuancé dans lequel Phra Narai n'était certainement pas un récepteur passif. En réalité, il est clair que le souverain siamois était mieux informé, plus cosmopolite et comprenait mieux la culture scientifique et matérielle de l'étranger que Louis XIV. Il appréciait le luxe, aimait le mobilier et les vêtements, et prisait les styles architecturaux de différentes régions d'Asie et d'Europe. Phra Narai faisait preuve d'un goût prononcé pour les produits européens qui reflétait celui des élites européennes pour les produits asiatiques à la fin du XVII^e siècle. Il convient donc ici de relativiser le terme même de « produit exotique », dans la mesure où les objets et les articles de luxe français et hollandais participaient, aux côtés des produits persans et moghols, au projet esthétique et politique de Phra Narai.

Sources primaires

Archives nationales

AN, Colonies, B² 52 : « Passeport pour les presens que le Roy envoy au Roy de Siam, 23 Janvier 1685 », ff. 53r et 53v.

AN, Colonies, C¹22 ff. 17-18 : « Liste des curiosités que le roi de Siam souhaiterait recevoir en présent du roi de France (1673?) ».

AN, Colonies, C¹23, ff. 249-258: « Mémoire général de tout ce que le roy de Siam a ordonné à ses ambassadeurs de lui faire faire ou acheter en France » (1687).

AN, Colonies, C¹23, ff. 38-46 : « État des présents envoyés par le roi, la famille royale, les ministres et le père de La Chaise au roi de Siam, à sa famille, à Constance Phaulkon et aux ambassadeurs (1687) ».

AN, Colonies, C¹23, ff. 47-51: « État général des présents, avec leur prix (1687) ».

AN, Colonies, C¹23, ff. 52-4 : « Fournitures pour les ambassadeurs et leur suite (interprète cochinchinois, le sieur François, interprète) (1687) ».

BNF

Bibliothèque nationale de France (BnF), Département des manuscrits, Français 16633 : « Cérémonies du règne de Louis XIV, recueil formé, au moins en partie, d'après le Journal de Mr De Saint (1666-1671 et 1682-1691) ».

Sources secondaires

ADAMSON Glenn, « The Case of the Missing Footstool : reading the absent object », in Karen HARVEY (éd.), *History and Material Culture. A Student's Guide to Approaching Alternative Sources*, New York, Routledge, 2009, p. 192-207.

AUBIN Jean, « Les Persans au Siam sous le règne de Narai (1656-1688) », *Mare Luso-Indicum*, 4, 1980, p. 100.

BENSON Sarah, « European Wonders at the Court of Siam », in Daniela BLEICHMAR et Peter C. MANCALL (éds), *Collecting Across Cultures : Material Exchanges in the Early Modern Atlantic World*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2011, p. 155-

- BERNARD Henri (éd.), *Mémoire du P. de Bèze sur la vie de Constance Phaulkon*, Tokyo, Presses salésiennes, 1947.
- BERTRAND Romain, *L'Histoire à parts égales. Récits d'une rencontre, Orient-Occident (XVI^e-XVII^e siècle)*, Paris, Seuil, 2011.
- BIEDERMANN Zoltán, *The Portuguese in Sri Lanka and South India : Studies in the History of Diplomacy, Empire and Trade, 1500–1650*, Wiesbaden, Harrassowitz, 2014.
- BOUCHET SOURCHES, Louis-François du, *Mémoires du marquis de Sourches sur le règne de Louis XIV*, 13 vol., Paris, Librairie Hachette, 1882-1893.
- BRUMMELHUIS, Hans ten, *Merchant, Courtier and Diplomat. A History of the contacts between the Netherlands and Thailand*, Gand, Uitgebvermaatschappij de tijdstoom, 1987.
- CHAUMONT Alexandre de, *Relation de l'ambassade de Mr le Chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam...*, Paris, Seneuze et Horthemels, 1686.
- CHOISY Abbé François-Timoleon de, *Journal du voyage de Siam fait en 1685 et 1686 par Monsieur d'abbé de Choisy*, Paris, S. Mabre-Cramoisy, 1687.
- , *Journal du Voyage de Siam*, p. 192 ; *A Relation of the Voyage to Siam... in the Year 1685*, Paris, White Lotus Press, 1999.
- CLULOW Adam, *The Company and the Shogun : The Dutch Encounter with Tokugawa Japan*, New York, Columbia University Press, 2014.
- COLLIS Maurice, *Siamese White*, Londres, Faber & Faber, 1936.
- CRUYSSÉ Dirk van der, « Aspects of Siamese-French Relations During the Seventeenth Century », *Journal of the Siam Society*, n° 80.1, 1992, p. 63-69.
- , *Siam and the West, 1500-1700*, Chiang Mai, Thailand, Silkworm Books, 2002.
- DASSE Martial (éd.), *Phra Narai roi de Siam et Louis XIV*, Paris, Association Française d'Action Artistique, 1986.
- ÉTIENNE-GALLOIS Auguste-Alphonse, *L'Ambassade de Siam au XVII^e siècle*, Paris, Typographie E. Panckoucke et Cie, 1862.
- FLORES Maria da Conceição, « A Embaixada de Pedro Vaz de Siqueira ao Sião em 1684 », *Anais de História de Além-Mar*, n° 3, 2002, p. 64-76.
- FOREST Alain, *Falcon : l'imposteur de Siam. Commerce, politique et religion dans la Thaïlande du XVII^e siècle*, Paris, Les Indes Savantes, 2010.
- GELDER Van Maartje et Tijana KRSTIĆ, « Introduction : Cross-Confessional Diplomacy and Diplomatic Intermediaries in the Early Modern Mediterranean », *Journal of Early Modern History*, n° 19.1, 2015, p. 93-105.
- HALIKOWSKI-SMITH Stefan, « “The Friendship of Kings was in the Ambassadors” : Portuguese Diplomatic Embassies in Asia and Africa during the Sixteenth and Seventeenth Centuries », *Portuguese Studies*, n° 22. 1, 2006, p. 101-134.
- HEDIN Thomas, « Versailles et le *Mercure Galant* : La promenade des ambassadeurs siamois », *Gazette des Beaux-Arts*, n° 119, 1992, p. 149-56.
- HUTCHINSON E. W. *Adventures in Siam in the Seventeenth Century*, London, Royal Asiatic Society, 1940, p. 69-91.
- IBRĀHĪM Ibn Muhammad, *The Ship of Sulaimān*, John O'KANE (trad.), Londres, Routledge & K. Paul, 1972.
- JACQ-HERGOUALC'H Michel, « La France et le Siam de 1685 à 1688. Histoire d'un échec », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 84.317, 1997, p. 71-91.
- , *L'Europe et le Siam du XVI^e au XVIII^e siècle : apports culturels*, Paris, Harmattan, 1993.
- , « Les ambassadeurs siamois à Versailles le 1^{er} septembre 1686 dans un bas-relief en bronze », *Journal of the Siam Society*, n° 72, 1984, p. 19-35.

- , (éd.), *Étude historique et critique du Journal du Voyage de Siam de Claude Cèberet, envoyé extraordinaire du Roi en 1687 et 1688*, Paris, l'Harmattan, 1992.
- JUMSAI Manich, *History of Anglo-Thai Relations*, Bangkok, Chalermnit, 1970.
- KISLUK-GROSHEIDE Daniëlle et Bertrand RONDOT (éds.), *Visiteurs de Versailles. Voyageurs, princes, ambassadeurs (1682-1789)*, catalogue d'exposition, Paris, Gallimard, 2017.
- LA LOUBERE Simon de, *Du Royaume de Siam*, 2 vol. Paris, chez la Veuve de Jean-Baptiste Coignard, 1691.
- LACH Donald F. et Edwin J. Van KLEY, *Asia in the Making of Europe. A Century of Advance*, Chicago, The University of Chicago Press, 1977, vol. 3, p. 420-34.
- LAUNAY Adrien, *Histoire de la Mission de Siam, 1662-1811*, 2 vol., Paris, Douniol et Retaux, 1920.
- (éd.), « Voyage et séjour des envoyés Siamois en France. Mémoire de Bénigne Vachet », in *Histoire de la mission de Siam, 1662-1811 : documents historiques*, 2 vol., Paris, Douniol et Retaux, 1920.
- LOVE Ronald S., « Rituals of Majesty : France, Siam, and Court Spectacle in Royal Image-Building at Versailles in 1685 and 1686 », *Canadian Journal of History*, n°31.2, 1996, p. 171-189.
- , « Lost at Sea : The Tragedy of the *Soleil d'Orient* and the First Siamese Embassy to France, 1680-1684 », *Proceedings of the Western Society for French History*, n° 29, 2001, p. 60-71.
- , « Royal Protocol and Cultural Synthesis in the Preparations for the Chevalier de Chaumont's Embassy to Siam in 1685 », *Proceedings of the Western Society for French History*, n° 34, 2006, p. 2-26.
- LOVE Ronald S., « Simon de La Loubère : French Views of Siam in the 1680s' », in Glenn J. AMES et Ronald S. LOVE, (éds), *Distant Lands and Diverse Cultures : The French Experience in Asia 1600-1700*, Estport, CT, Praeger, 2003, p. 181-200.
- MARCINKOWSKI Muhammad Ismail, « Persian Religious and Cultural Influences in Siam/Thailand and Maritime Southeast Asia in Historical Perspective : A Plea for a Concerted Interdisciplinary Approach », *Journal of the Siam Society*, 88, n°. 1-2 (2000), p. 186-94.
- MARTIN Meredith, « Mirror Reflections : Louis XIV, Phra Narai, and the Material Culture of Kingship », *Art History*, 4.3, 2015, p. 653-667.
- PAN Kosa, *The Diary of Kosa Pan (Ok-Phra Wisut Sunthon) Thai Ambassador to France, June-July 1686*, Dirk Van der CRUYSSSE et Michael SMITHIES (éds.), Bangkok, Silkworm Books, 2002.
- POMBEJRA Dhiravat na, *Siamese Court Life in the Seventeenth Century as Depicted in European Sources*, Bangkok, Chulalongkorn University, 2001.
- RIELLO Giorgio, « "With Great Pomp and Magnificence": Royal Gifts and the Embassies between Siam and France in the late Seventeenth Century », in Zoltán BIEDERMANN *et al.* (éds), *Global Gifts : The Material Culture of Diplomacy in Early Modern Eurasia*, New York, Cambridge University Press, 2018, p. 235-265.
- ROCHEBRUNE Marie-Laure de (éd.), *La Chine à Versailles : art et diplomatie au XVIII^e siècle*, Paris, Somogy Éditions d'art, 2014.
- RUANGSILP Bhawan, *Dutch East India Company Merchants at the Court of Ayutthaya : Dutch Perceptions of the Thai Kingdom, ca. 1604-1765*, Leyde, Brill, 2007.
- SMITHIES Michael et Luigi BRESSAN, *Siam and the Vatican in the Seventeenth Century*, Bangkok, River Books, 2001.
- SMITHIES Michael, « Siamese Mandarins on the Grand Tour, 1688-1690 », *Journal of the Siam Society*, n°86. 1-2, 1998.
- , « The Travels in France of the Siamese Ambassadors 1686-7 », *Journal of the Siam*

- Society*, n°77.2, 1989, p. 59-70.
- SOTTAS Jules, *Une Escadre française aux Indes en 1690. Histoire de la Compagnie royale des Indes Orientales, 1664-1719*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1905, p. 137-139.
- SUBRAHMANYAM Sanjay, « Par-delà l'incommensurabilité : pour une histoire connectée des empires aux temps modernes », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, n° 54. 4-bis, 2007, p. 34-53.
- , *Courtly Encounters : Translating Courtliness and Violence in Early Modern Eurasia*, Cambridge, MA, Harvard University Press, 2012.
- TACHARD Guy, *Voyage de Siam, des pères Jesuites...*, Paris, Seneuze et Horthemels, 1686 ; Claude de FORBIN, *Voyage du comte de Forbin à Siam, suivi de quelques détails extraits des mémoires de l'abbé de Choisy*, Paris, Bibl. des chemins de fer, 1853.
- , *Second Voyage du Père Tachard et des Jésuites envoyez par le Roi au Royaume de Siam*, Paris, Horthemels, 1689.
- VONGSURAVATANA Raphaël, « New Investigations on Franco-Siamese Relations in the 17th Century : For a Rehabilitation of Father Tachard », *Journal of the Siam Society*, n° 82. 1, 1994, p. 97-100.
- , *Un Jésuite à la Cour de Siam*, Paris, France-Empire, 1992.
- WAGNER-HASEL Beate, « Egoistic Exchange and Altruistic Gift. On the Roots of Marcel Mauss's Theory of the Gift », in Gadi ALGAZI, Valentin GROEBNER, et Bernhard JUSSEN (éds), *Negotiating the Gift : Pre-Modern Figurations of Exchange*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2003, p. 141-171.
- WYATT David K., « A Persian Mission to Siam in the Reign of King Narai », *Journal of the Siam Society*, n° 62.1, 1974, p. 151-157.
- , *Thailand : A Short History*, New Haven, Yale University Press, 1984.